

E-Learning : DIAG05 Les essentiels du Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP)

DURÉE

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

PRIX

70 € par participant

Soit 84 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari,

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître la réglementation portant sur le Constat des Risques d'Exposition au Plomb
- Identifier les risques d'intoxication au plomb
- Distinguer les méthodes de détection des revêtements contenant du plomb
- Repérer les situations dans lesquelles le CREP est obligatoire
- Identifier la durée de validité du CREP
- Appréhender les obligations de travaux
- Assimiler les principes de méthodologie de réalisation du CREP

**PROGRAMME****1. Les connaissances générales sur le plomb et sa dangerosité**

- VIDEO - LES CONNAISSANCES GENERALES SUR LE PLOMB ET SA DANGEROUSITE3'
- Identifier les principes essentiels du plomb (Évaluation - Quiz)5'
- Identifier les impacts du plomb sur le corps humain (Évaluation - Quiz)5'

2. L'intoxication au plomb

- VIDEO - L'INTOXICATION AU PLOMB1'
- Identifier les signes cliniques d'intoxication au plomb (Évaluation - Glisser-déposer)4'
- Identifier les seuils d'alerte et de prise en charge médicale (Évaluation - QCM)1'
- VIDEO - SYNTHÈSE (PARTIE 1)2'

3. Le Constat des Risques d'Exposition au Plomb

- VIDEO - LE CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB3'
- Identifier les principes du CREP (Évaluation - Quiz)5'
- VIDEO - SYNTHÈSE (PARTIE 2)1'

4. Les méthodes de détection de la présence de plomb

- VIDEO - LES METHODES DE DETECTION DE PRESENCE DE PLOMB2'
- Distinguer les méthodes de détection de plomb (Glisser-déposer)4'
- VIDEO - SYNTHÈSE (PARTIE 3)1'

5. Le diagnostiqueur

- VIDEO - LE DIAGNOSTIQUEUR1'
- Identifier les qualifications requises du diagnostiqueur (Évaluation - texte à trous)4'

6. Les biens concernés

- VIDEO - LES BIENS CONCERNÉS PAR LE DIAGNOSTIC2'
- Identifier les situations où le CREP est obligatoire (Évaluation - Glisser-déposer)4'
- VIDEO - SYNTHÈSE (PARTIE 4)1'

7. La durée de validité

- VIDEO - DUREE DE VALIDITE DU CREP1'
- Identifier la durée de validité du CREP (Évaluation - QCM)1'
- VIDEO - EN SYNTHÈSE (PARTIE 5)1'

8. Les conséquences en cas d'absence ou d'omission

- VIDEO - LES CONSEQUENCES EN CAS D'ABSENCE OU D'OMISSION1'

9. Les obligations de travaux

- ✓ VIDEO - OBLIGATION DE TRAVAUX2'
- ✓ Identifier les obligations de travaux (Évaluation - Quiz)5'
- ✓ VIDEO - SYNTHÈSE (PARTIE 6)1'

10. En pratique

- VIDEO - EN PRATIQUE1'

11. Les modalités de réalisation d'un CREP

1. VIDEO - LES MODALITES DE REALISATION D'UN CREP3'
2. Identifier les modalités de réalisation d'un CREP (Évaluation - Quiz)5'



3. VIDEO - EN SYNTHESE (PARTIE 7)1'

12. Les zones et unités de diagnostic

1. VIDEO - LES ZONES ET UNITES DE DIAGNOSTIC3'

2. Distinguer les catégories d'état de conservation (Évaluation - Glisser déposer)3'

3. Distinguer les classes d'unité de diagnostic (Évaluation - Glisser déposer)3'

4. VIDEO - SYNTHESE (PARTIE 8)1'

Guide synthétique

1. Guide - CREP13'

Questionnaire de satisfaction

1. Questionnaire de satisfaction1'



VALIDATION

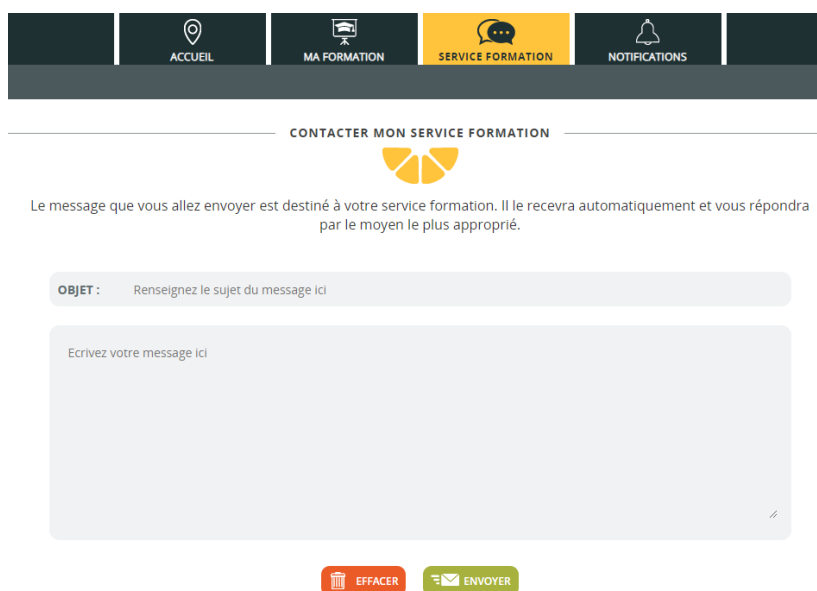
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.